

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 25 juin 2021

L'an deux mil vingt et un,  
le 25 juin

Le conseil municipal de la commune de Prailles-La Couarde

Dûment convoqué le 17 juin 2021

S'est réuni à la Mairie sous la présidence de

Madame Roselyne DEMION JACINTO, Maire.

### **Etaient présents :**

Mmes Marie-Christine GROLLEAU, Caroline ROCHER, Christel PERSONNE, Dany BRICOU ;

Mrs Philippe CACLIN, Yannick MÉCHIN, Sébastien WATRIN, Vincent PALLUAU, Jean-Luc GUERAIN, Luc LAPEYRE, Alain FRITSCH, Christophe JOFFRIT, Nicolas BITTARD, Etienne PISTRE.

Présence de Mme Nathalie Proteaux, gestionnaire de la Maison Peleboise

### **Etaient absents excusés :**

M Grégory TREFFOT a donné procuration à Caroline ROCHER

M Sébastien BELAUD a donné procuration à Christophe JOFFRIT

Mme Nadine FRAPPIER a donné procuration à Dany Bricou

M David BAUDOUIN

### **Secrétaire :**

M Jean-Luc Guérain a été nommé secrétaire de séance.

Après lecture, le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

### **ORDRE DU JOUR :**

- Admission en non-valeurs
  - DM FCTVA
  - Adhésion CAUE
  - Trame Peleboise :
    - Validation du périmètre d'étude
    - Recrutement d'un programmiste
  - Etude de devis climatisation Epicerie
  - Budget fête des champignons
  - Questions diverses :
    - Exonération Loyer Epicerie
    - Pétition EDF
    - Temps de travail Virginie Martin
- 14 juillet

-----

Avant d'aborder l'ordre du jour, Mme la Maire remercie M Maxime Prestat venu présenter le tiers-lieu de Bois Guérin sur la commune de Souvigné.

Un tiers-lieu c'est le partage de plusieurs activités dans un lieu commun, en toute liberté et sans contrainte

Le tiers-lieu de Bois Guérin, propriété de M Prestat depuis juillet 2020, est situé sur un site de 220 hectares sur lequel on peut trouver un parc naturel d'arbres centenaires comme la Dame de Chambrille, des haies bocagères, des sentiers de randonnées comme un patrimoine bâti traditionnel, avec lavoir, logis, maisons paysannes préservées.

Ce lieu est géré par une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), financée par ses membres, citoyens, clients, fournisseurs, collectivités locales, associations.

L'idée du tiers-lieu est de créer des activités les unes à côté des autres, d'amener à réfléchir sur ce qui sera à faire demain et de créer un tiers-lieu agricole et un tiers-lieu nourricier.

Le tiers-lieu souhaite ouvrir la propriété aux enfants comme 1<sup>er</sup> public.

Mme Proteaux présente le fonctionnement de la Maison Peleboise et précise que les classes vertes ou centres de loisirs qui sont accueillis à la Maison Peleboise pourraient être intéressés pour aller au tiers-lieu de Bois Guérin.

Le seul souci pourrait être le temps de trajet entre les deux sites ; la mise à disposition de vélos pourrait être envisagée.

M Prestat fait savoir qu'il souhaite rénover une dizaine de maisons en gîtes en écho rénovation (pierres, bois, chaux, chanvre...) avec l'aide de chantiers participatifs ; Un calendrier de formation sera essentiel pour la réhabilitation du bâti.

Beaucoup de thèmes pourraient à développer, sachant que le site dispose de 4 sources, de bois et forêt.

L'idée à terme est un agri-tourisme (comme le camping à la ferme).

M Prestat invite tous ceux qui le souhaitent à venir visiter le site tous les samedis matins.

Mme la Maire remercie M Prestat pour sa présentation.

- Pour faire suite à la discussion sur l'organisation de la Maison Peleboise, Mme la Maire informe que Mme Virginie Martin, employée communale à l'école de Prailles, viendra en aide pendant la période estivale à Mme Proteaux.

Mme Martin a fait savoir qu'elle est disponible complètement à compter de ce jour pour travailler à la Maison Peleboise dès que cela est nécessaire.

Les heures travaillées seront payées en heures complémentaires sur une période d'un an avant de les annualiser au profit de Mme Martin.

Il a été décidé également que les courses de la Maison Peleboise seront livrées par Pomona et Esterellas afin d'éviter à Mme Proteaux de se déplacer au centre commercial local.

Il est décidé d'acheter deux armoires frigorifiques un pour la cantine de La Couarde et un autre pour la réserve de la Maison Peleboise ainsi qu'une table en inox.

#### I Admission en non-valeurs :

Mme la Maire fait savoir qu'une admission en non-valeurs pour un montant de 111.30 € de 2020 lui a été présentée par la trésorerie de Melle pour validation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, cette admission en non-valeurs et charge Mme la Maire d'effectuer l'écriture correspondante à l'article 6541. Vote à M-L

#### II Décision modificative :

Il est décidé d'intégrer au BP la recette du FCTVA perçue en début d'année pour un montant de 50 000 €. Accord à l'unanimité, Vote à ML

#### III Adhésion CAUE :

Mme la Maire demande l'accord du conseil municipal pour valider l'adhésion 2021 au CAUE pour un montant de 100 €.

Avis favorable à l'unanimité, vote à ML

#### IV Trame Peleboise :

Mme la Maire présente le dossier préparé par M le Diméet, architecte au CAUE, concernant le dossier Trame Peleboise. Elle demande au conseil de valider le périmètre d'intervention. Avis favorable à l'unanimité, vote à ML

Elle fait savoir qu'il est nécessaire de procéder au recrutement d'un programmiste afin d'effectuer un diagnostic auprès de tous les usagers pour avoir un regard extérieur pour définir les besoins. Les personnes intervenant à la Maison Peleboise (Loïc Nau, Nathalie Proteaux, associations qui utilisent la salle...) seront également consultées.

Le conseil municipal approuve cette décision et charge Mme la Maire de proposer un programmiste.

Une subvention pour cette étude pourrait être demandée dans le cadre de l'aide à la décision.

## V Etude de devis :

Après étude les devis suivants sont retenus :

\*Climatisation de l'épicerie : F2C pour 6 905.58 €

\*Concernant la climatisation de l'ancienne école de La Couarde un 3<sup>ème</sup> devis est en attente avant prise de décision

\*Menuiseries, volets et store de l'épicerie : Menuiserie LETHU pour 7067.16 €, 11 404.32 € et 912.96 €.

\*Mur du temple : Maçonnerie Couardaise pour 2 216 €

\*Installation électrique pour les sanitaires de l'espace école : 1 350 €

\*Réparation broyeur de Prailles : 3 700 €

\*Photocopieur de la mairie de Prailles : 4380 €

\* Stores de la Maison Peleboise suite aux changements des velus : 1655 €

Il est difficile d'obtenir des devis pour le changement des fenêtres de l'école de La Couarde.

Pour information :

La toiture de la salle du conseil municipal a été reprise, une tuile était fendue et la dalle était décrochée. Un devis est en attente pour une révision complète.

L'élagage des ifs en forme de champignons et du catalpa ont été réalisés. La reprise du parc de la Maison Peleboise aura lieu en septembre.

Concernant la voirie, deux devis sont parvenus pour la réfection de diverses voies communales ; Vu l'écart de prix, un 3<sup>ème</sup> devis est demandé.

Les panneaux indicateurs commandés sont en cours de livraison, la mise en place se fera à suivre.

Travaux de l'ACCEMPSS :

Les employés ont été présents 10 jours sur la commune.

Les travaux de voirie ont été réalisés à Fontmorte et à la Cibaudière.

Une tranchée a été réalisée pour passer les câbles électriques pour alimenter les sanitaires de l'ancienne école de la Couarde ;

Le mur d'un hangar à Prailles a été enduit.

Les haies, route de Thorigné, ont été élaguées afin qu'Orange puisse refixer ses câbles.

## VI Fête des champignons :

M Caclin présente le budget prévisionnel 2021.

Une intervention d'un musicien, avec des handicapés, est à l'étude. Une rencontre est fixée le 2 juillet à 15 h.

\*Randonnées de châtaignes :

Il est décidé d'organiser une réunion rapidement

\*Randonnée APE :

Elle est prévue le vendredi 2 juillet lors de la fête de l'école. Le départ est à la Couarde vers 16 h 45 – 17 h. Une kermesse sera également organisée.

\*Randonnées Balades et découvertes :

Toutes les pancartes sont arrivées. La pose se fera dès que possible avec Mme Demion Jacinto, M Jacques Phelippeau, Mme Mireille Rousseau et M Jacky Pineau.

## VII Questions diverses :

\*Loyer Epicerie : Mme la Maire fait savoir que l'exonération du loyer de l'épicerie s'arrête fin juin. Le conseil municipal entérine cette décision.

\* Pétition EDF : Le projet est arrêté, donc aucune décision n'a à être prise.

\* 14 juillet : il est décidé de l'organiser à l'étang de GOUX. Les toilettes sèches seront réhabilités. Des volontaires et des bénévoles seront nécessaires pour aider les personnes à porter leurs affaires (table, chaises et glacière).

La pêche est organisée par Philippe Caclin Vincent Palluau, Yannick Méchin et Etienne Pistre et la marche par Jacky Pineau, Roselyne Demion Jacinto y participera.

Des lots restent à acheter.

\*Informations diverses :

Une chèvre a été récupérée à Barbin, elle est actuellement à la station d'assainissement en attendant de trouver son propriétaire.

La commission d'Appel d'Offres pour les travaux connexes de l'aménagement foncier se réunira le mardi 30 juin à 16 h.

\*Commission Environnement :

Lors de la réunion du 27 mai, il a été décidé que l'opération broyage aurait lieu le 20 novembre dans le cadre de la journée citoyenne.

Un troc-arbustes sera également organisé.

M Pascal Gervais est prêt à animer un atelier paillage ce samedi.

Dans le cadre de la journée européenne de l'environnement, le 25 septembre, un petit groupe pourrait procéder au nettoyage de la nature.

La création d'une voie douce est à l'étude, elle pourrait rallier Prailles à La Couarde à vélo ou à pieds en utilisant que des voies sans bitume.

La commission Environnement se réunira le jeudi 2 septembre.

\*Prochain Conseil Municipal :  
Il est prévu le mercredi 25 août.

\*Animation par Loïc Nau :  
Mme la Maire propose que les élus et agents ainsi que les conjoints qui le souhaitent, se retrouvent un samedi après-midi pour prendre part à une après-midi multi-activités encadrée par Loïc Nau, suivie d'une soirée près d'un feu de camp. Le samedi 18 septembre pourrait être retenu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La maire,                    Le secrétaire,                    Les membres,